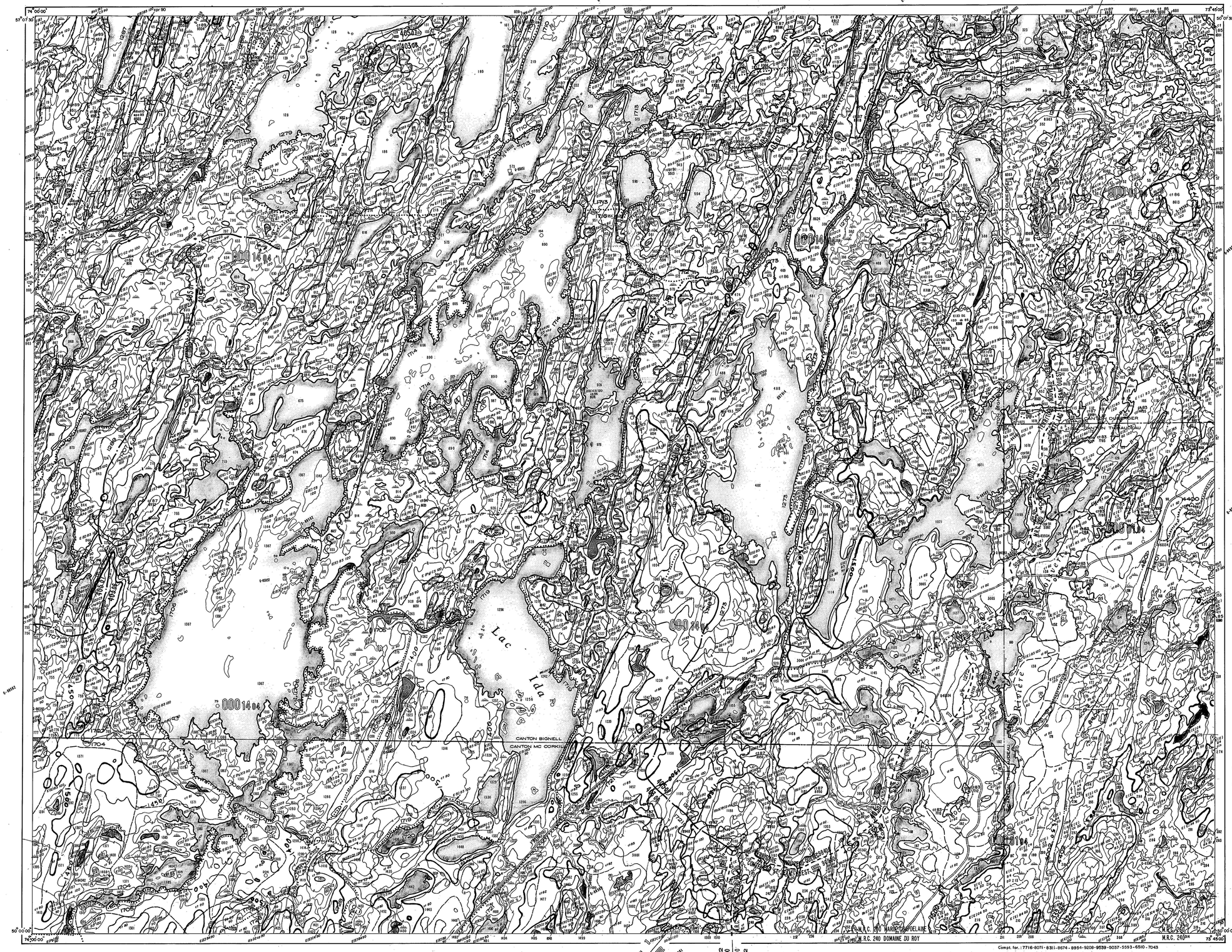

Compt. for.: 7716-8071-8311-8674-8954-9208-9539-5037-5593-6510-7043

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes alternées
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage et dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Épidémie commerciale
Récolte dans les tiges brûlées (sécotrole libre)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux R
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (laricin)
— — à thuya
— — à mélèze (pleurolaricin)
Pessière P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) E (E)
— — à thuya (cédre)
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (pulvérisation d'épinette blanche)
— — (pulvérisation d'épinette de Norvège)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette rouge
Sapinière S
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) S (S)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (pulvérisation du sapin baumier)
Pinède à pin blanc Pb
— — à pin rouge
— — et/ou mélèze (pins occupent plus de 75% de la portie résineuse) Pb (Pr)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin rouge
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation)
Pinède à pin rouge Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pb)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation)
Pinède à pin gris Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pg (Pb)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation de thuya)
Prucheraie Pr
— — (la prucheraie occupe plus de 75% de la portie résineuse) Pr (Pb)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation de mélèze laricin)
MÉLÈZIN ML
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ML (ML)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (pulvérisation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Épinette rouge résineux
Épinette noire
Mélange à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
Peuplier
Épinette rouge
Épinette
— — à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à mélèze
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — à bouleau jaune
— — à mélèze
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Feuillis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Feuillis
Brûlis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES		TIGES DE:	
30 ans	—	0-30	
50 ans	—	31-50	
70 ans	—	51-70	
90 ans	—	71-90	
120 ans	—	91-120	
120 ans et plus		121 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30	30-70 (ans)
90-30	30-90
120-30	30-120
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, indicatif: proportion des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, indicatif: des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus, indicatif: des tiges ratiques de 50 ans. Autres peuplements, indicatif: des tiges vert plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Modérée	0 à 30 %	douce
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 % et plus	A

Supérieure extrémité de pente: 1-2-3
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 c5 50 m ⊕ — définitions, — classe de pente, — classe d'âge, — perturbation, — classe de hauteur, — classe de densité, — classe de dominance, — type de couvert, — groupement d'essences

R C2 c160 d1 — classe de pente, — classe d'âge, — origine, — classe de hauteur, — classe de densité, — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m-...)
A 70-100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50-70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30-50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 0-30%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. DE GROUPE DATAGÉ LTÉE (LOG 26)
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. FORTIN, WALSH & ASS. (LOG 25)
SIGNATURE: [illegible]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2 *
Unité de gestion: 25 *
Unité d'aménagement: 2 *
Unité de sondage: 5 *
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 01
Concessionnaire ou autres: 04 *
Bassin hydrographique: 33 *
Bassin primaire: 02 *
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 90 *
Division de recensement: 90
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4402 *
Région écologique: 12 b *
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE *

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1983-1984
Carte forestière: Année de publication: 1984-1985
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/1/84
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-8	32-5	32-6
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-J-1	32-4	32-3
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-G-16	32-H-13	32-H-14

32 I/4 S.O.